



bases scientifiques des techniques nouvelles

objectifs et contenu

Cette discipline a pour objectifs : l'approche d'une pensée logique structurée ; la connaissance de techniques informatiques actuellement en oeuvre dans la démarche musicale ; une base mathématique permettant l'étude de problèmes liés notamment à des questions relatives à l'art.

L'enseignement propose aux étudiants :

- l'étude élémentaire de notions physiques fondamentales liées aux phénomènes sonores.
- une réflexion critique sur les questions de hauteurs (fréquence, justesse, accord...),
- la présentation de la norme MIDI et de la lutherie électronique MIDI,
- l'introduction à la micro-informatique, plus particulièrement dans le domaine musical,
- l'initiation à la programmation et à la réalisation d'un projet personnel (logiciel, mémoire, système temps réel, etc...).

étudiants concernés et situation dans le cursus

- Pour tous les étudiants, à l'exception des classes de culture musicale, composition et écriture : discipline pouvant être choisie comme dominante ou complémentaire en 2^{ème} et 3^{ème} années du premier cycle (L2 - L3), dans le cadre de l'UE3 ;
- Etudiants en culture musicale : discipline faisant partie de la discipline principale (UE1) ;
- Etudiants des classes de composition : peut être choisie comme disciplinaire complémentaire en 2^{ème} et 3^{ème} années du premier cycle (L2 - L3), dans le cadre de l'UE4 ;
- Etudiants de la classe d'écriture : peut être choisie comme disciplinaire complémentaire du premier cycle, dans le cadre de l'UE2.

Cette discipline ne peut être suivie dans le cursus de second cycle.

organisation des études

1) cours de dominante

nombre de places ouvertes

5 étudiants par an

organisation

Cours hebdomadaire de deux heures par groupes de niveau.

durée

2 ans.

validation

- contrôle continu à chacun des quatre semestres : une note / 20
- validation finale : un exposé accompagné d'un travail écrit préparatoire.

La discipline est validée lorsque l'étudiant a obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à l'évaluation continue et à l'évaluation terminale.





2) cours de complémentaire

nombre de places ouvertes

1 cours – 9 étudiants maximum par semestre

organisation des études

Cours hebdomadaire de deux heures.

durée

Minimum 2 semestres consécutifs à l'intérieur d'une même année universitaire.

validation

Chaque semestre est validé par une note de contrôle continu sur 20.

La discipline est validée lorsque l'étudiant a obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 au contrôle continu de chaque semestre.

